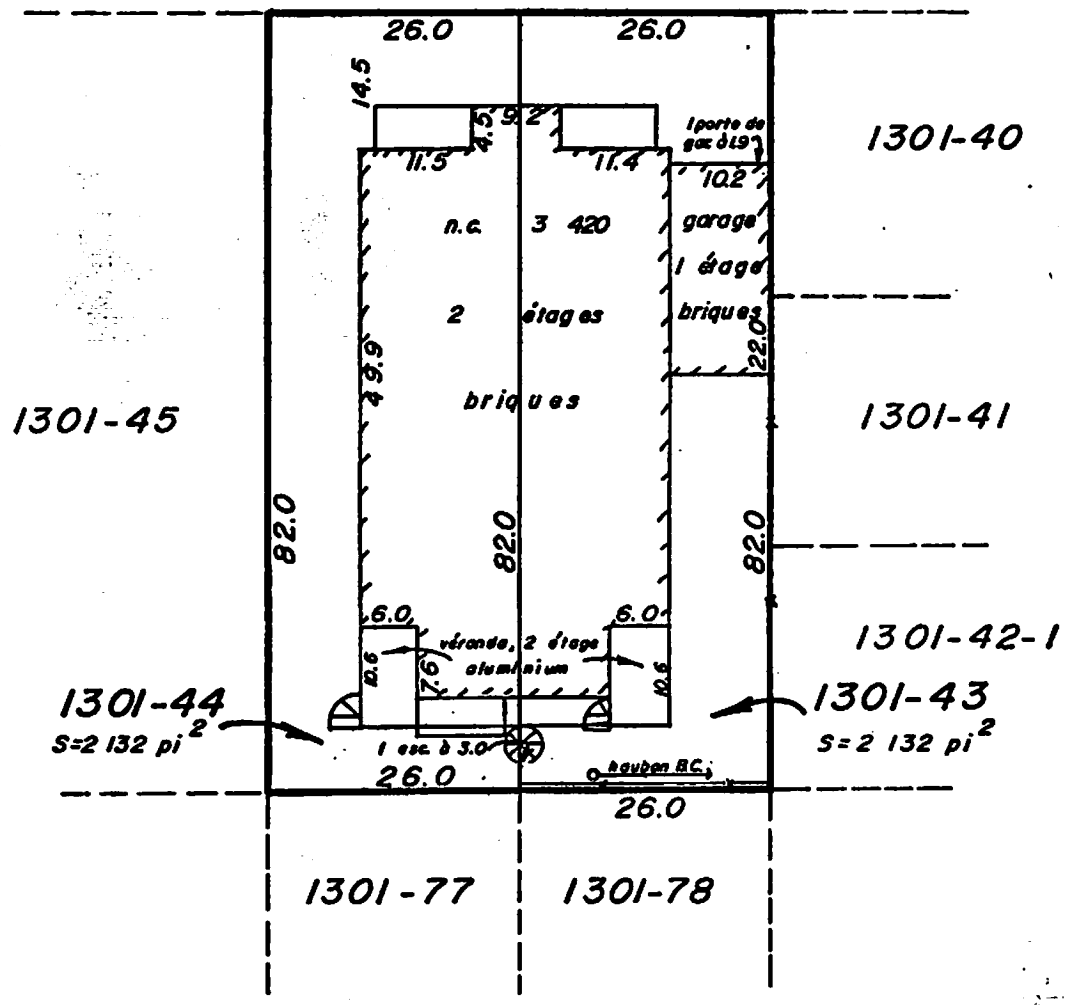


Rue Messier
1301-39 (Rue)



[Signature]
Vraie copie de l'original

Dossier 38024
Minute C-28430-88

N.B. Ce plan, ainsi que le rapport l'accompagnant, font parties intégrantes du présent certificat de localisation. Préparés pour des fins de vente ou d'obtention de prêt hypothécaire, ils ne devront pas être utilisés pour d'autres buts sans l'autorisation écrite du sousigné.

CLAUDE DESLAURIERS ARPENTEUR-GÉOMETRE		1395 EST, FLEURY, CHAMBRE 207, MONTREAL, QUE., H2C 1R7, TEL. 389-8134	
LOT(S) NO.	1301-43 & 1301-44	ECHELLE	1" = 20'
CADASTRE	Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie)	DATE	88-02-22
DIVISION D'ENREGISTREMENT	Montréal	<i>[Signature]</i>	
MUNICIPALITE	Ville de Montréal	CLAUDE DESLAURIERS ARPENTEUR-GÉOMETRE	

LE RAPPORT

1. OPERATIONS D'ARPENTAGE

1.1 Le dix-septième jour du mois de février de l'an mil neuf cent quatre-vingt-huit à la requête de M. Sylvain Lussier, j'ai effectué certaines opérations d'arpentage et de localisation sur la propriété de M. Vito Torcoletti portant le numéro civique 3420 de la rue Messier, en la ville de Montréal, Province de Québec.

2. DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

2.1 L'immeuble est désigné comme étant les subdivisions quarante-trois et quarante-quatre du lot originaire mille trois cent un (1301-43 et 1301-44) au cadastre officiel de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie), division d'enregistrement de Montréal et sa désignation actualisée devrait se lire comme suit:

2.2 Bornés comme suit:

Lot 1301-44

Vers le nord-est par: 1301-39 (rue) étant la rue Messier
Vers le sud-est par: 1301-43
Vers le sud-ouest par: 1301-77
Et vers le nord-ouest par: 1301-45

Lot 1301-43

Vers le nord-est par: 1301-39 (rue)
Vers le sud-est par: 1301-40, 1301-41 et 1301-42-1
Vers le sud-ouest par: 1301-78
Et vers le nord-ouest par: 1301-44

2.3 Mesurant:

26.0 pieds et 26.0 pieds au nord-est et au sud-ouest,
Et 82.0 pieds au sud-est et au nord-ouest.

Contenant en superficie totale 4 264.0 pieds carrés.

3. TITRE DE PROPRIETE

3.1 M. Vito Torcoletti serait propriétaire de l'immeuble ci-haut désigné pour l'avoir acquis de M. Daniel Bergeron et Al., en vertu d'un acte de vente passé devant Me Claude Champagne, notaire le 28 novembre 1985, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3 658 013.

4. HISTORIQUE CADASTRAL

4.1 L'immeuble ci-haut désigné a été immatriculé au cadastre officiel de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie), comme suit:

4.2 Comme partie du lot originaire 1301 au moment de la mise en vigueur du cadastre.

4.3 Comme les lots 1301-43 et 1301-44, par dépôt d'un plan déposé officiellement au bureau d'enregistrement le 11 juillet 1923.

5. CONCORDANCE ENTRE OCCUPATION, CADASTRE ET TITRES DE PROPRIETE

5.1 Les limites établies pour les fins du présent certificat de localisation sont basées sur le plan de subdivision, sur un relevé des emplacements environnant, sur les alignements de rues du service d'arpentage de la ville de Montréal, sur un travail exécuté par M. François L. Arcand, arpenteur-géomètre, portant le numéro D-2074 de ses minutes et sur des travaux portant les numéros C-7761-84, C-12609-84 et C-25806-87 de mes minutes.

5.2 Ces limites ainsi établies correspondent à l'ensemble de l'occupation sur les lieux.

6. DESCRIPTION DES CONSTRUCTIONS ET LOCALISATION

6.1 La maison de deux étages, à parement extérieur de briques, aluminium et le garage à parement extérieur de briques sont érigées entièrement à l'intérieur des limites de l'immeuble.

7. CONDITION ACTUELLE DE L'IMMEUBLE EN RAPPORT AVEC LES LOIS ET REGLEMENTS QUI PEUVENT L'AFPECTER

7.1 L'immeuble est conforme au règlement municipal de lotissement en ce qui concerne ses dimensions et superficie.

7.2 L'immeuble est conforme au règlement de zonage et selon leur aspect extérieur, les constructions qui s'y trouvent seraient autorisées dans cette zone.

7.3 Les constructions sont conformes au règlement municipal concernant leur implantation à l'intérieur des limites du terrain.

7.4 Cet emplacement n'est pas inclus dans une aire de protection du zonage agricole.

7.5 L'immeuble ci-haut décrit ne fait pas partie d'un ensemble immobilier au sens de l'article 45 de la Loi sur la Régie du logement (L.R.Q. c. R-8-1). En effet aucune dépendance ni accessoire apparents ne sont utilisés en commun avec d'autres immeubles adjacents appartenant au même propriétaire.

7.6 Selon l'index des immeubles le bien-fonds ci-haut désigné ne serait pas classé comme bien culturel et ne serait pas situé dans l'aire de protection d'un bien culturel classé en vertu de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q. c. B-4).

8. CHARGES, SERVITUDES, AUTRES CONSTATATIONS

8.1 Je n'ai pas constaté la présence de conduites d'égout ni d'aqueduc à l'intérieur des limites du terrain sauf ce qui est nécessaire pour desservir la propriété.

8.2 Le mur latéral nord-ouest n'est pas mitoyen.

8.3 Le mur latéral sud-est n'est pas mitoyen.

100000
2000

VUES SUR LES PROPRIETES VOISINES A l'arrière de cette maison, il y a, un escalier qui est à une distance de la limite sud-ouest de cet emplacement, moindre que celle prescrite par la Loi.

A l'avant du garage, il y a, une porte qui est à une distance de la limite sud-est de cet emplacement, moindre que celle prescrite par la Loi.

VUES DES PROPRIETES VOISINES Aucune

EMPIETEMENT Il n'y a pas d'empiétement en faveur ou contre ledit bien-fonds.

LE PLAN

Le plan ci-joint illustre l'immeuble ci-haut désigné, sa contenance et les principaux éléments qui l'occupent. Il fait partie intégrante du présent certificat de localisation.

SYSTEME DE MESURE

Les mesures dans ce rapport et sur le plan ci-joint sont en mesures anglaises.

UTILISATION DES DOCUMENTS

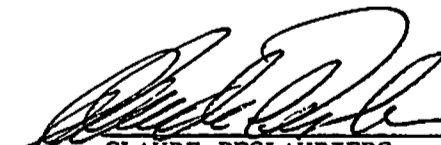
Le présent rapport et le plan qui l'accompagne doivent faire partie selon les renseignements obtenus de la documentation requise pour fins de transactions immobilières sur l'immeuble ci-haut désigné. Tout autre usage devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné ou du détenteur de son greffe.

CERTIFICAT

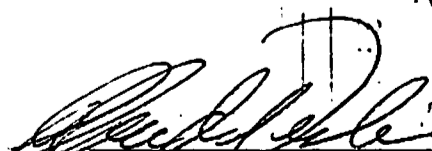
Je certifie que le présent rapport et le plan qui l'accompagne sont conformes aux renseignements obtenus par le mesurage et l'observation des lieux et à ceux fournies par les documents que j'ai pu recueillir.

Donné à Montréal, ce vingt-deuxième jour du mois de février de l'an mil neuf cent quatre-vingt-huit sous le numéro C-28430-88 de mes minutes.

Dossier: 38 024



CLAUDE DESLAURIERS
Arpenteur-géomètre



COPIE CONFORME

CERTIFICAT DE LOCALISATION

Lots: 1301-43 et 1301-44

Cité de Montréal (Quartier
Sainte-Marie)

Division d'enregistrement
de Montréal

CLAUDE DESLAURIERS
Arpenteur-géomètre

1395, rue Fleury est
suite 202
Montréal (Québec)
H2C 1R7